

CHARTRE DE LA COOPERATIVE DU SUPERMARCHÉ PARTICIPATIF PAYSAN

Version du 26 mai 2015

Tous les membres de notre coopérative, qu'ils soient producteurs, transformateurs ou clients du supermarché, s'engagent à promouvoir nos valeurs, à poursuivre nos objectifs et à participer activement aux moyens que nous développons et qui constituent notre charte.

- **Les valeurs auxquelles nous aspirons**

Solidarité – Équité – Transparence – Pérennité – Coopération – Participation – Dignité – Exemplarité.

- **Nos objectifs**

Promouvoir l'agriculture paysanne, locale, de saison, notamment au travers du principe de souveraineté alimentaire

- Proposer une alternative durable et résiliente à l'industrie agroalimentaire.
- Redynamiser et revaloriser la production et la transformation artisanale des aliments.
- Développer des filières indépendantes de la production à la distribution.
- Proposer des produits alimentaires locaux et de saison et privilégier les circuits courts (rayon géographique limité autour du point de vente).

Créer un supermarché équitable, durable, local et solidaire

- Développer un modèle économique qui permet de rétribuer équitablement les producteurs et transformateurs et de vendre les produits à un prix accessible pour tous.
- Favoriser un système économique basé sur la coopération et la solidarité plutôt que sur la concurrence.
- Limiter l'impact du supermarché sur l'environnement (limiter la production de déchets et autres nuisances environnementales, réduire au maximum la consommation d'eau et de toutes les énergies non renouvelables etc.).

Créer des liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs et clients

- Reconnecter les consommateurs avec les producteurs et transformateurs de nourriture.
- Créer du lien social autour de ces questions qui nous concernent tous.
- Mutualiser les connaissances et les savoir-faire.
- Favoriser des relations fondées sur l'empathie, la bienveillance, le respect de soi et des autres.
- Maintenir un esprit de collaboration mutuelle qui permet un dialogue constructif.

Sensibiliser, informer, former, tous les clients sur les questions sociales et environnementales en lien avec l'alimentation

- Être transparent sur les produits et la gestion de l'assortiment.
- Sensibiliser les clients sur les modes de production agricole et leur terminologie (circuits courts, productions biologiques, etc.).
- Témoigner de notre expérience et aider d'autres projets similaires à se réaliser.
- Être un lieu d'accueil et de formation.

- **Les moyens que nous développons**

- *Créer un supermarché qui sera géré par une coopérative participative à but non lucratif et dont les membres sont des clients et partenaires.*
- *Engager un-e-des gérant-e-s et des salarié-es pour faire fonctionner le supermarché.*
- *Utiliser une forme de démocratie participative qui délègue un réel pouvoir aux membres.*
- *S'approprier des filières locales, de la production à la dégustation des aliments.*
- *Créer les conditions d'un véritable partenariat, régis par des contrats ou conventions, entre les différents acteurs de ces filières (producteurs / transformateurs / gérant-e du supermarché / clients-membres).*
- *Proposer des produits de dépannage, en plus des produits alimentaires, dans le supermarché.*
- *Proposer aussi des produits alimentaires non disponibles localement (répondre à la demande avec des produits de préférence AOC, biologiques et issus du commerce équitable).*
- *Informier régulièrement les clients sur les modes de production agricoles (diffusion de supports d'informations et de sensibilisation, organisation d'événements / cours / animations) et sur les autres possibilités de s'approvisionner en produits alimentaires locaux (structures partenaires, filières de vente directe etc.).*
- *Créer des espaces de dialogue et susciter des questionnements concernant nos modes de production alimentaire.*
- *Encourager tous les acteurs du supermarché à avoir une pratique responsable et éco-citoyenne.*
- *Organiser différents événements, rencontres, cours, animations, accueil de classes... autour du thème de l'alimentation.*
- *Offrir des prix équitables ainsi que des avantages aux clients-membres qui par leur participation et leur engagement, permettent au supermarché un fonctionnement solidaire.*
- *Limiter la production de déchets par la vente de produits en vrac etc. (voir règlement de fonctionnement).*
- **Les engagements de nos partenaires**

Les clients-membres s'engagent à :

- *Contribuer en travaillant durant un temps moyen par mois et sans rémunération directe au bon fonctionnement du supermarché (ou à payer une compensation financière équivalente - voir règlement de fonctionnement).*
- *Participer aux discussions et aux prises de décisions de la coopérative.*

Le-la-les gérant-e-s du supermarché s'engagent à :

- *Participer aux discussions et mettre en œuvre les décisions de la coopérative.*
- *Se coordonner avec les producteurs et transformateurs pour répondre aux objectifs de la coopérative.*
- *Donner la priorité aux producteurs et transformateurs qui sont membres en les aidant à prévoir puis écouler leur production.*
- *Répondre aux besoins des habitants du quartier, en termes de produits disponibles en supermarché.*
- *Organiser le travail des membres afin qu'ils contribuent au bon fonctionnement du supermarché.*

Les membres producteurs et transformateurs s'engagent à :

- *Se coordonner et coopérer avec le-la-les gérant-e-s du supermarché.*
- *Participer aux délibérations et prendre part activement aux décisions de la coopérative.*
- *Travailler dans la transparence et la traçabilité.*
- *Rencontrer régulièrement les clients du supermarché.*
- *Ouvrir leurs exploitations et proposer des travaux à la ferme en cas de besoin.*
- *Avoir au moins un membre actif siégeant au conseil d'administration de la coopérative.*